

Appel à candidature à un poste de Chargé(e) de Mission (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière
Nouvelle-aquitaine

<u>Intitulé du poste :</u>	Technicien forestier (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDD à temps complet de 4 mois renouvelable, de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986) Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe. Poste ouvert aux travailleurs handicapés.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Selon barème des rémunérations du CNPF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). Fourchette : entre 26,9 et 37,4 K€ brut annuel
<u>Résidence administrative :</u>	Panazol (87)
<u>Prise de poste prévue :</u>	1^{er} février 2025

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La Nouvelle-Aquitaine, avec ses 12 départements, est la première région forestière française. Essentiellement privées, avec 91% des forêts de la Région, elle représente 25% des forêts privées métropolitaines avec près de 2,9 millions d'hectares. Le CNPF Nouvelle-Aquitaine avec une équipe de plus de 70 collaborateurs, a une place prépondérante dans le paysage forestier néo-aquitain.

L'antenne de Haute-Vienne regroupe le personnel technique et administratif pour ce département et du personnel sur des missions plus transversales sur le Limousin totalisant 9 personnes. Les bureaux sont situés à Panazol (87). Sur ce département, la forêt étant privée à 94 % le CRPF est incontournable dans le développement forestier du territoire. Un quart de la forêt privée bénéficie à ce jour d'un document de gestion durable.



Vous êtes passionné(e) de forêt et disposez de connaissances forestières, vous avez l'aptitude à conseiller et le goût pour la transmission, vous savez respecter la position de neutralité liée à celle d'un établissement public, votre profil nous intéresse.

Description du poste

Sous l'autorité du directeur, du directeur-adjoint et de l'ingénieure en charge de la Haute-Vienne, la mission du/de la technicien(ne) s'exercera sur la partie ouest de la Haute-Vienne, notamment sur les secteurs des Contrats territoriaux milieux aquatiques (CTMA) Vienne Médiane et Bassin de la Briance. Il/elle sera chargé(e) principalement de la mise en œuvre de l'animation « Pour une gestion durable des forêts privées sur les périmètres de captage d'eau et le long des cours d'eau du bassin de la Vienne : Vienne Médiane et ses affluents et Bassin de la Briance », cofinancé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et la Région Nouvelle-Aquitaine. Ses actions seront :

- Promouvoir le projet auprès des différents partenaires (élus, propriétaires forestiers, gestionnaires,...) ;
- Animation envers les propriétaires forestiers : diagnostics individuels forestiers, accompagnement technique, réunions d'information ;
- Prospection pour le regroupement des propriétaires forestiers : regroupements informels, associations syndicales libres de gestion forestière, animation foncière...

Profil recherché

Formation – expériences

- Diplôme de technicien forestier option production ou gestion forestière, ou diplôme équivalent ;
- Expérience souhaitée dans le développement de la forêt privée et dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques ;
- Maîtrise des outils informatiques (suite office, courriel, internet), SIG (logiciel QGIS).

Compétences et qualités requises

- Aptitudes physiques au travail de terrain ;
- Rigueur, organisation, autonomie et esprit d'initiative, capacité de synthèse et de rédaction ;
- Goût pour le développement forestier et le contact avec les propriétaires et gestionnaires ;
- Excellente capacité d'écoute, de dialogue, de concertation et de travail en équipe ;
- Intérêt pour les aspects forestiers liés à l'environnement, à la gestion durable de la forêt ;
- Permis B.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Activité télétravaillable, nombre de jours selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% dans la limite du plafond légal ;
- Mutuelle avec participation employeur (obligatoire).

Personnes à contacter

- Dominique CACOT, ingénieure forestière : 06 71 40 61 66 - dominique.cacot@cnpf.fr
- Pierre BEAUDESSON, directeur-adjoint : 06 09 41 43 93 - pierre.beaudesson@cnpf.fr



Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **17 décembre 2024** dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste ;
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles ;
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

M. le Directeur-adjoint du CNPF Nouvelle-Aquitaine
2 av Georges Guingouin CS 80912 PANAZOL
87017 LIMOGES Cedex 1

limousin@cnpf.fr

Les candidats dont le dossier sera sélectionné seront invités, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra le **jeudi 19 décembre** dans les locaux du CNPF, à Panazol.